

## **BUDGET : EXPOSE DES MOTIFS**

Les principales caractéristiques du projet de budget primitif de l'exercice 2009 sont les suivantes.

Le montant des recettes proposé, qui s'élève à 837.764.900 €, est en hausse marquée (+ 6,8 %, soit + 53 M€ par rapport à 2008). Celle-ci s'explique essentiellement par les contributions, qui affichent une progression de 6,9 % malgré la stabilisation prévue des recettes de TVA en raison de la conjoncture.

Cette évolution positive ne permet toutefois pas de couvrir le total des dépenses qui atteint 916.547.400 €. Toutefois, leur hausse plus modérée, soit 3,8 %, permet de présenter un déficit qui s'élève à 78.782.500 €, en baisse de près de 20 M€ par comparaison à celui du budget primitif 2008.

Ainsi se confirme l'engagement du Gouvernement de retourner vers des budgets proches de l'équilibre, au moment même où la conjoncture mondiale devient plus incertaine et pourrait influencer négativement les recettes, en particulier celles liées à l'événementiel, au tourisme, et au secteur bancaire.

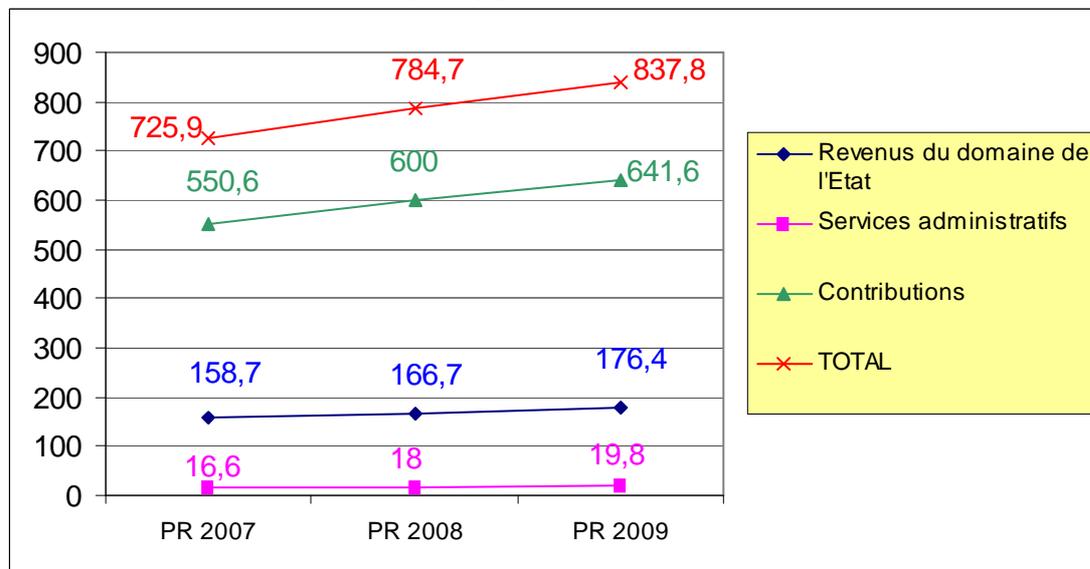
Synthétiquement, le budget de l'exercice 2009 se présente comme suit :

	<b>BUDGET PRIMITIF 2008</b>	<b>BUDGET PRIMITIF 2009</b>	<b>PR09/ PR08/ %</b>
<b>* RECETTES</b>	784 702 400 €	837 764 900 €	6,8%
<b>* DEPENSES</b>			
Section 1 - Dépenses de souveraineté	40 241 200 €	40 360 800 €	0,3%
Section 2 - Assemblées et corps constit.	4 355 000 €	4 737 000 €	8,8%
Section 3 - Moyens des services	208 725 400 €	221 770 800 €	6,3%
Section 4 - Dépenses communes	125 695 700 €	125 862 800 €	0,1%
Section 5 - Services publics	25 313 000 €	28 636 000 €	13,1%
Section 6 - Interventions publiques	186 234 400 €	203 988 800 €	9,5%
Section 7 - Equipement et investissement	292 634 200 €	291 191 200 €	-0,5%
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	883 198 900 €	916 547 400 €	3,8%
<b>EXCEDENT DE DEPENSES</b>	98 496 500 €	78 782 500 €	-20,0%

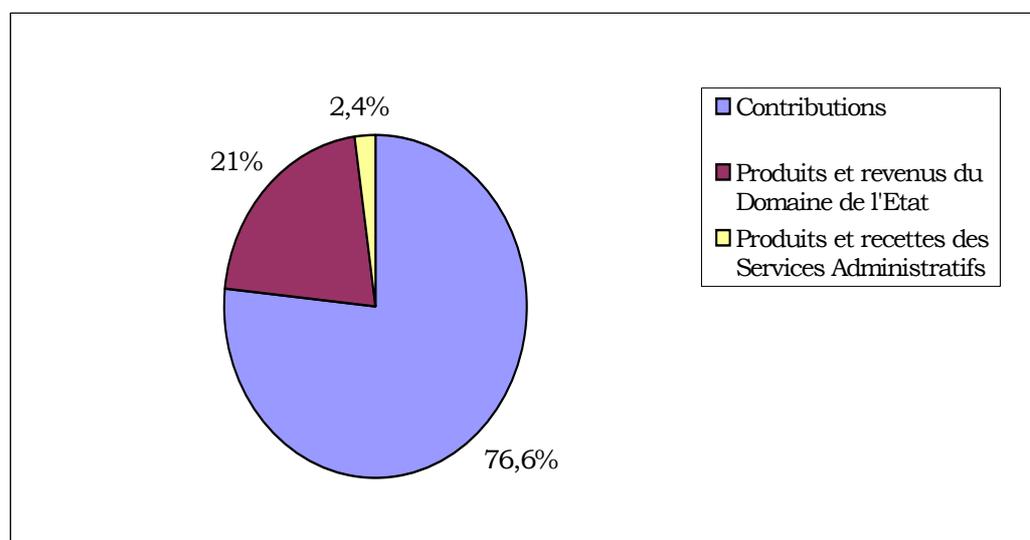
## I - Recettes

Le montant des recettes proposé, qui s'élève à 837.764.900 €, est en hausse marquée (+ 6,8 %, soit + 53 M€ par rapport à 2008). Celle-ci s'explique essentiellement par les contributions, qui affichent une progression de 6,9 %.

Evolution par type de recettes 2007-2009 (en M€)



Part relative des recettes 2009 par chapitre



## **A - Les contributions (641,6 M€)**

Les contributions procurent l'essentiel des ressources de l'Etat, soit 76,6 % contre 76,5 % pour l'exercice 2008.

En augmentation globale de 6,9 %, les recettes de ce chapitre enregistrent des mouvements positifs dans les domaines suivants :

### A1 - les transactions juridiques

Leur croissance (+ 26,4 %), soit + 22,3 M€ retrace d'une part la hausse des revenus des droits de mutation (+ 16,5 M€), en raison de l'augmentation anticipée des mutations à titre onéreux d'immeubles.

Parallèlement, la hausse des droits des autres actes civils et administratifs (+ 4,8 M€) s'explique essentiellement par l'augmentation des recettes issues des droits de transcription.

Enfin, est constatée l'augmentation des versements relatifs à la fiscalité de l'épargne (+ 1,2 M€), qui représentent la part de 25% sur les encaissements de 2008 conservée par la Principauté, alors que les 3/4 de cette somme seront reversés aux pays d'origine.

### A2 - les bénéfices commerciaux

\* En hausse de 17,4 %, l'impôt sur les bénéfices (ISB) est majoré de 11,5 M€ en 2009. Les deux tiers des recettes annuelles de cet impôt correspondent aux versements d'acomptes. Les acomptes versés en février 2009 seront calculés sur la base des résultats de l'année 2007, déclarés au printemps 2008. Les acomptes des mois de mai, août et novembre 2009 seront liquidés sur la base des résultats de l'année 2008.

Le niveau élevé des bénéfices déclarés au printemps 2008 et des acomptes encaissés en mai 2008 permet de prévoir, pour 2009, un niveau de recettes supérieur à celui de l'année 2007, soit une prévision de 77,5 M€.

### A3 - les transactions commerciales

Correspondant aux recettes de T.V.A., elles progressent de 1,7 %, soit + 7,1 M€. Elles sont la part principale des ressources de l'Etat, puisque pour cet exercice, elles représentent à elles seules 51,3 % de ces dernières. Elles sont formées, pour un pourcentage en constante augmentation depuis plusieurs années et qui s'établit à 78 % pour cet exercice, des encaissements purement monégasques, ainsi que, pour le complément, des versements effectués par la France au titre du compte de partage.

L'incertitude qui pèse sur la situation économique internationale ne permet pas d'envisager une tendance positive en ce qui concerne l'évolution de ce type de recettes.

## **B - Les produits et revenus du domaine de l'Etat (176,4 M€)**

D'un montant global de 176,4 M€, les recettes de ce chapitre sont en augmentation de 5,8 % du fait de mouvements positifs dans les domaines suivants :

### B1 - Domaine immobilier

- Domaine immobilier au sens strict : + 3 M€, en raison du coefficient d'augmentation des loyers du secteur habitation (1,92 %), de la prise en compte de trois nouvelles opérations immobilières (« Les Bougainvilliers », « Les Jacarandas », « Le Magellan »), de la poursuite des locations des immeubles « Villa Pasteur » et « Les Iris », et enfin de la location d'un entrepôt acquis dans la zone industrielle de Carros.

- Parkings Publics : + 2,1 M€, soit + 9 % en raison de la fréquentation accrue de l'ensemble des parkings d'une part ainsi que de l'augmentation des tarifs d'autre part, parallèlement à la récente mise en service des parkings Ostende, Testimonio et Roqueville.

### B2 - Monopoles

- Monopoles exploités par l'Etat : on constate une stabilité globale des recettes avec notamment :

\* Régie des Tabacs : + 10,5 % (soit + 1,4 M€), afin de tenir compte du niveau des recettes réelles perçues en 2007 ainsi que d'une prévision de hausse de tarifs partiellement compensée par la baisse ainsi que de la consommation consécutive au vote de la loi n°1.346 du 9 mai 2008 relative à la protection contre le tabagisme.

\* Postes et Télégraphes : - 3,7 % (soit - 0,5 M€)

\* l'Office des Emissions de Timbres Poste : - 21 % (- 1 M€), reflétant le contexte peu favorable dans lequel la philatélie « grand public » évolue depuis plusieurs années et qui n'épargne pas la Principauté.

- Monopoles concédés : + 3,4 % avec notamment :

\* Société d'Exploitation des Ports de Monaco : + 3,6 M€. Cette hausse de 57,1 % des revenus, portant l'inscription à 9,9 M€, est liée à deux éléments. D'une part, le résultat est positif avec une hausse des recettes en 2007 due à l'augmentation de l'activité des croisières et à l'augmentation des tarifs, parallèlement à une relative stabilité des dépenses. D'autre part, les prévisions pour les budgets 2008 et 2009 sont favorables.

\* Monaco Telecom : + 1 M€. La redevance due par la société Monaco Telecom à l'Etat est calculée en fonction de la redevance de référence à laquelle est appliqué le taux de progression de la marge brute du service de base, tel que défini dans le cahier des charges. Le montant de la redevance que Monaco Telecom versera au cours de l'exercice 2008 est aujourd'hui connu, soit 5,2 M€ environ. Il est estimé que les paramètres entrant dans la formule de révision ne devraient que peu évoluer ; ainsi, une somme globale de 5,2 M€ est inscrite pour 2009.

\* S.B.M. : - 2,6 M€ : Le montant de la contribution est calculé en fonction du chiffre d'affaires prévisionnel du secteur Jeux de la Société des Bains de Mer pour l'exercice 2008/2009 qui a augmenté de 9,4 % sur la période. Cependant, le taux de redevance, qui a été minoré de 13 % à 10 %, entraîne une baisse de la redevance en comparaison au Primitif 2008.

\* Pari Mutuel Urbain-Loto : - 0,4 M€. Cette prévision de baisse des recettes issues des enjeux réalisés à Monaco est la conséquence de la diminution des paris réalisés aux cours des dernières années. Cette tendance s'est confirmée en 2007.

### B3 - Domaine financier

Les recettes du domaine financier, d'un montant de 16,2 M€, croissent de 23,2 % du fait des dividendes de Monaco Telecom (estimés à 11,1 M€, soit + 2,8M€) et de l'augmentation des intérêts des comptes bancaires de l'Etat (+ 0,6 M€). Les intérêts statutaires des 600.000 actions inaliénables de la S.B.M. (estimés à 2,3 M€) sont en revanche stables.

### **C - Les produits et recettes des services administratifs**

Peu significatives en part relative du total des recettes, elles affichent cependant une progression de 9,9 % avec notamment :

\* Direction de l'Expansion Economique : + 710 K€, soit + 33,6 % Cet article regroupe les recettes internes de la Direction de l'Expansion économique (brevets nationaux, marques et produits des nantissements) et celles provenant des dépôts de brevets européens. Ces dernières, qui représentent 83 % du total, sont en augmentation continue depuis 2002. La prévision de recettes reflète cette tendance.

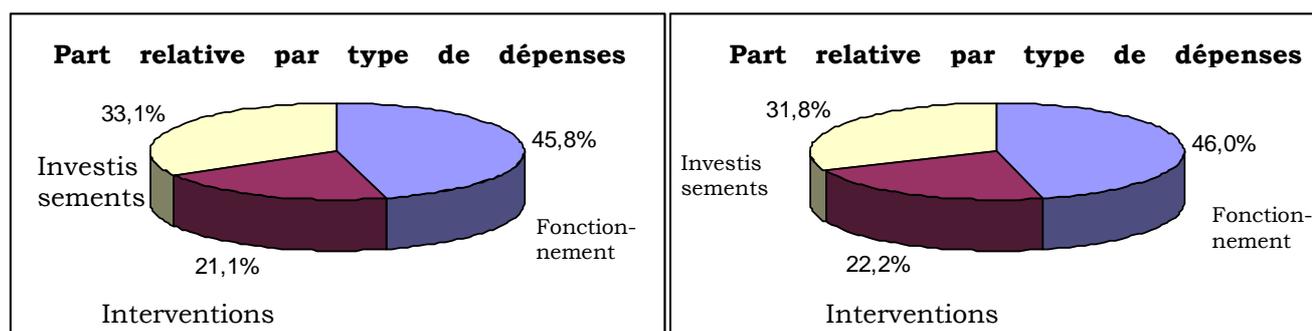
\* Vente de carburant de l'héliport : + 450 K€, soit + 37,5 % eu égard à la hausse du prix du pétrole par comparaison aux prévisions du budget 2008 (établies en 2007), les quantités vendues étant stables.

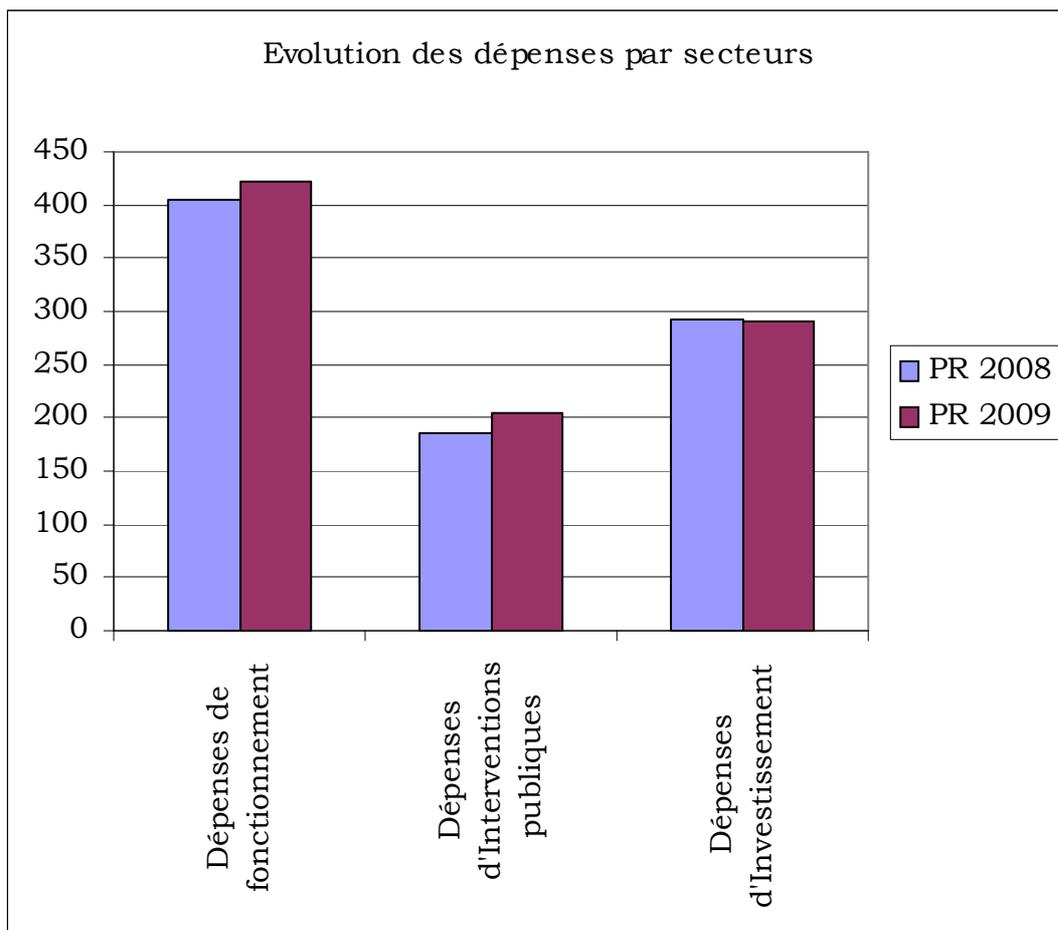
\* Service des Titres de Circulation : + 200 K€, soit + 7,1 %. Les prévisions de recettes de ce service ont augmenté de 7,1 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évaluation a été réalisée au vu du résultat constaté en 2007, soit 2.901.903 €, qui devrait se reproduire en 2008 et 2009 avec une augmentation de l'ordre de 2 % annuel.

## II - Dépenses

Le montant des prévisions de dépenses atteint 916,5 M€ pour l'exercice 2009, soit + 33,3 M€ de plus qu'en 2008.

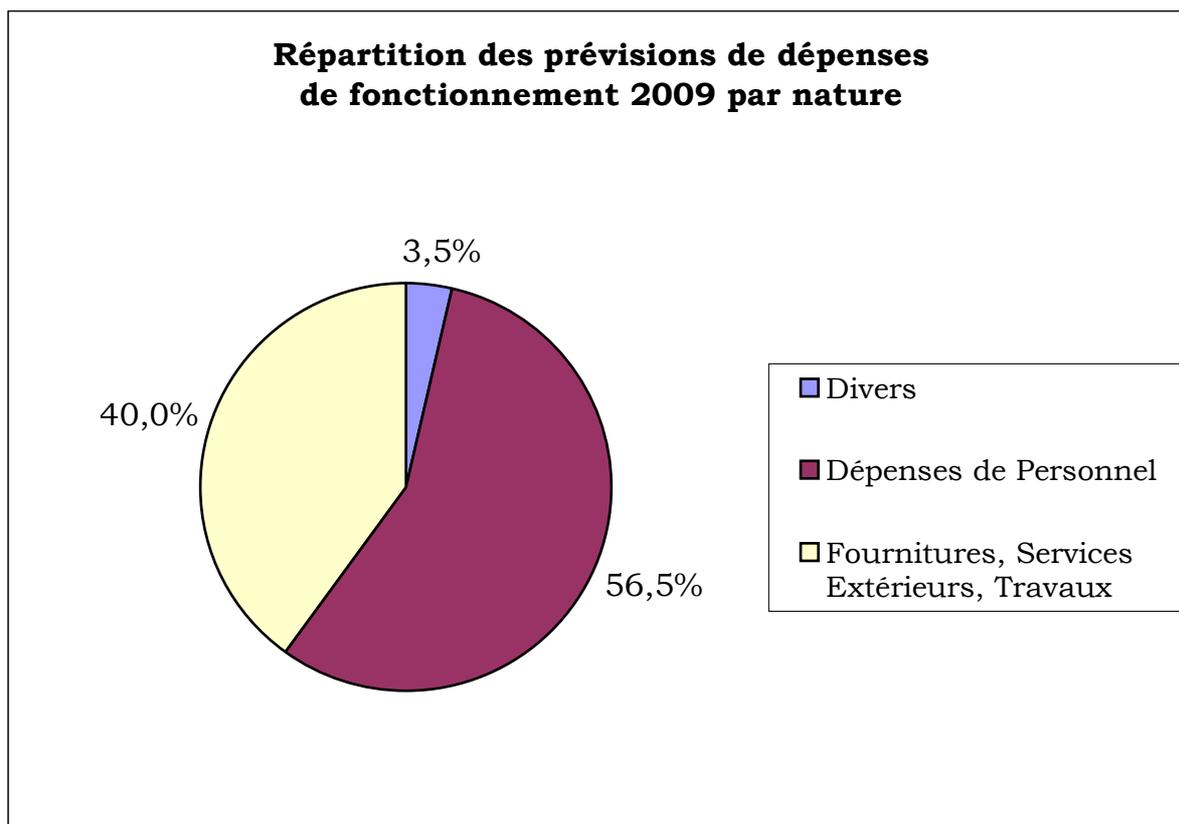
La part relative par type de dépenses évolue comme suit :





### **A - Dépenses de fonctionnement (421,4 M€)**

Elles progressent de 4,2 % entre 2008 et 2009, soit + 17 M€. Elles se répartissent comme suit :



#### A.1 - Les dépenses de personnels

En hausse de 10,4 M€ expliquée notamment par :

\* + 6,6 M€ de traitements, reflétant, outre les augmentations générales, les avancements normaux ou exceptionnels, l'impact en année pleine des mesures de revalorisation décidées dans le cadre de la Modernisation de l'Administration, ainsi que la création de 11,5 postes supplémentaires depuis le budget 2008.

\* + 2,8 M€ de charges sociales, s'expliquant exclusivement par les retraites, avec d'une part le poids croissant de la charge de paiement, ainsi que d'autre part l'importance des départs anticipés.

#### A.2 - Les fournitures, services extérieurs et travaux

Ils progressent de 3,5 M€ sur l'exercice 2008, reflétant les dépenses liées à l'augmentation du parc domanial, la progression des frais de formation suite à la restructuration de l'action de l'Etat en matière de gestion de personnel, ainsi que l'augmentation des frais de réception et de déplacement dus à l'intensification de la présence de la Principauté à l'international.

### A.3 - Les dépenses de services publics concédés

Leur hausse de 3,3 M€ s'explique essentiellement par l'évolution positive des crédits dédiés à :

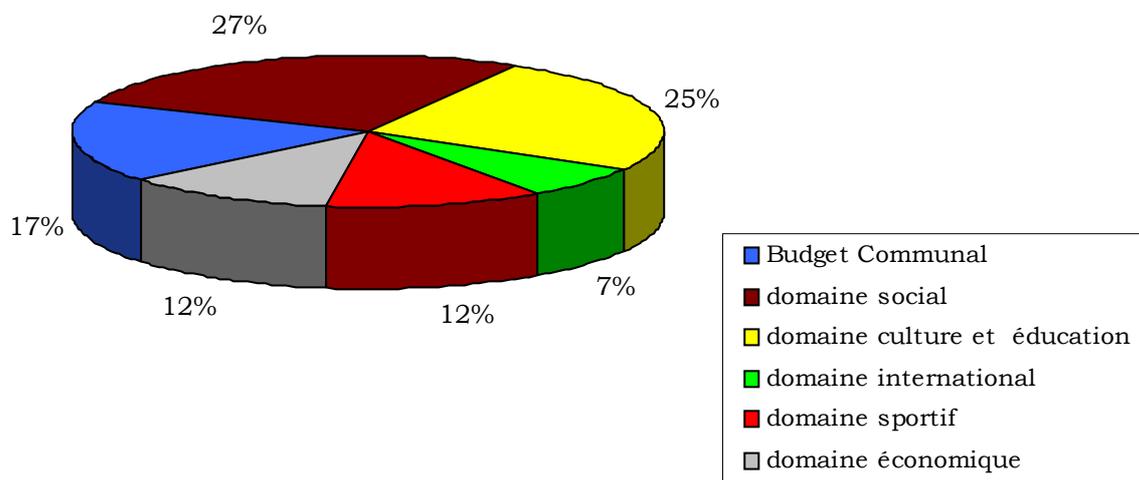
\* la Compagnie des Autobus de Monaco (+ 1,5 M€), reflétant la poursuite des efforts opérés pour favoriser les transports en commun (augmentation du montant compensateur suite à la modification des tarifs, acquisition d'automates de billetterie...);

\* l'usine d'incinération (+ 10,4 %) du fait de l'augmentation du coût de la maintenance des installations d'épuration d'une part ainsi que de l'intensification de la collecte sélective des emballages ménagers par la mise en place du ramassage en porte à porte, d'autre part ;

\* le nettoyage de la ville (+11,1 %) pour tenir compte des moyens nécessaires pour les prestations complémentaires de la concession : tri sélectif et surfaces supplémentaires notamment.

### B - Dépenses d'interventions publiques (204 M€)

#### Répartition sur l'exercice 2009



Les dépenses d'interventions publiques affichent une hausse sensible de 17,8 M€, soit + 9,5 %. Les variations les plus significatives concernent dans l'ordre du budget :

### B.1 - Commune

La réévaluation de la dotation accordée à la Mairie qui tient compte, outre l'augmentation prévue par les textes de près de 4 %, de la compensation des conséquences négatives de la suppression d'une partie des panneaux d'affichage 3x4.

### B.2 - Le domaine social

La subvention accordée à l'Office de Protection Sociale croît à nouveau de plus d'1,5 M€ (soit + 22,4 %), la montée en puissance de la prestation d'autonomie au bénéfice des personnes âgées se poursuivant.

Parallèlement, il est à noter une baisse de la subvention destinée au CHPG, du fait d'une évaluation du déficit d'exploitation revu à la baisse, grâce notamment à l'anticipation d'une évolution tarifaire favorable, les dépenses de fonctionnement de l'établissement augmentant de près de 10 %.

Les bourses d'études sont à nouveau en hausse significative (+5,9%) en raison du nombre toujours croissant d'étudiants bénéficiaires et de l'allongement de la durée des études.

La dotation pour l'Aide Nationale au Logement devrait décroître de 5,4%. La livraison d'un nombre importants de logements domaniaux ne conduit toutefois pas à une diminution sensible, un certain nombre de locataires domaniaux continuant de percevoir l'A.N.L.

### B.3 - Le domaine culturel

- Après la réflexion sur son devenir menée en 2008, Monaco Dance Forum organisera à nouveau sa manifestation en 2009. Le Centenaire des Ballets Russes sera célébré de manière exceptionnelle (10 compagnies de ballet présenteront 20 spectacles). Une inscription de 2,5 M€ est prévue à cette effet.

La subvention du Festival International des Arts augmente de 12,8% en sus des efforts consentis en 2006 et en 2007, pour donner des moyens conséquents à cette manifestation destinés à développer une programmation théâtrale et musicale d'exception.

- L'opéra de Monte-Carlo : Après la forte majoration consentie en faveur de cette entité en 2008, la subvention est à nouveau majorée de 5,7% en 2009.

- Le développement conséquent des missions du Centre Scientifique de Monaco entraîne la création d'une équipe de recherche biomédicale.

Parallèlement, l'Etat intervient en faveur des grandes entités culturelles en participant à la location des salles du Grimaldi Forum (1,9 M€) et de la Salle Garnier (0,5 M€). Les crédits inscrits à ce titre doublent en raison d'un nombre de jours d'utilisation accru.

- Enfin, l'intervention de l'Etat pour l'organisation des événements culturels du Grimaldi Forum est en baisse de 10,4%. En 2009 une exposition Jeff Koons devrait se tenir au cours de l'été.

#### B.4 - Le domaine international et humanitaire

Il progresse globalement de 3%, avec une Aide Publique au Développement en hausse de 25%, conformément aux engagements pris et qui comprend notamment :

- la coopération bilatérale, qui constitue encore la part prépondérante de la mission, dotée de 4,7 M€ contre 3,7 M€ en 2008 ;

- la coopération multilatérale, deuxième poste par son importance : 1 M€ contre 830 K€ en 2008 ;

- les contributions aux actions des ONG monégasques (180.000 €), en complément des subventions de fonctionnement ;

- les crédits destinés à l'aide humanitaire d'urgence (264.000 €) ;

#### B.5 - Le domaine sportif

Pour l'exercice 2009, on peut relever :

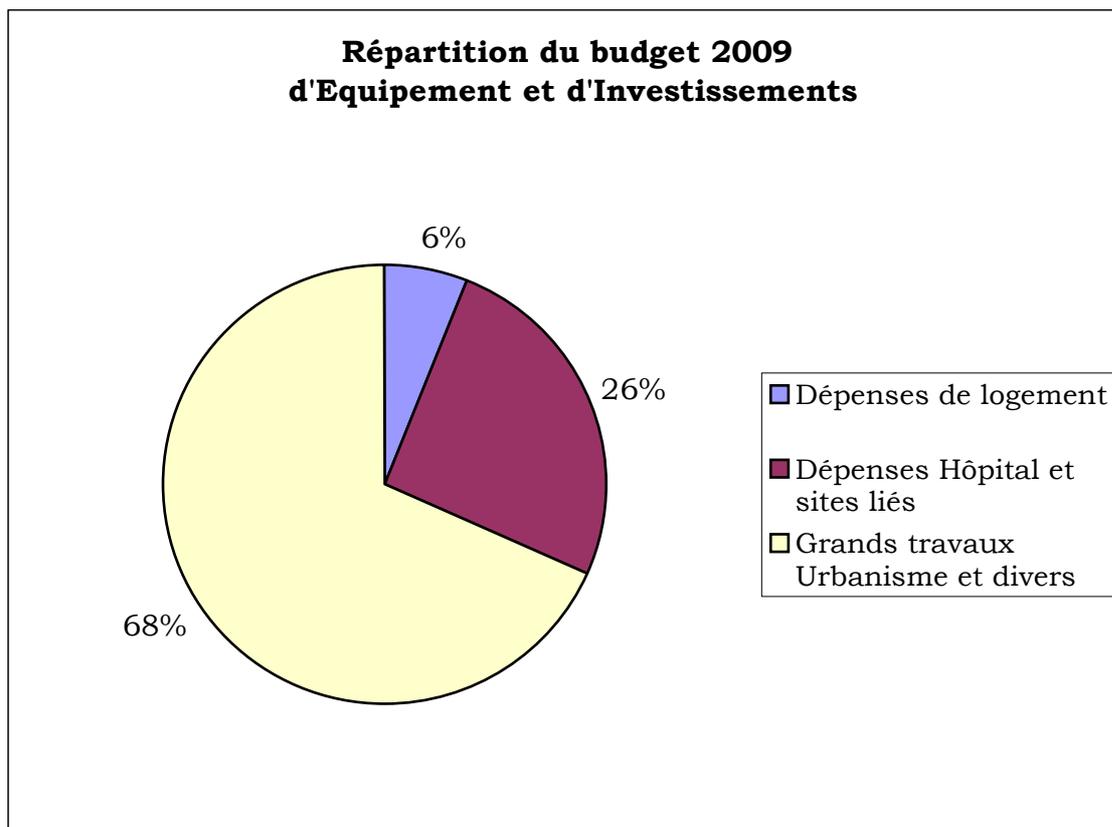
- les dépenses relatives au Grand départ du Tour de France 2009 (+ 4,6 M€) ;

- la majoration de 7,7 % du montant de l'aide de l'Etat à l'organisation des épreuves sportives automobiles organisées par l'Automobile Club de Monaco. Cette forte augmentation s'explique notamment par la défection d'un grand cigarettier international parmi les sponsors publicitaires.

#### B.6 - Le domaine économique

La principale majoration concerne la rénovation du réseau de télédistribution menée par Monaco Télécom, à laquelle l'Etat contribue en 2009 à hauteur de 6 M€.

## C - Dépenses d'équipement et d'investissements



Les dépenses d'équipement et d'investissements sont en relative stabilité (- 0,5 %) par rapport au budget primitif 2008. Les mouvements les plus significatifs concernent, dans l'ordre des chapitres comptables du budget :

### C.1 - Les grands travaux d'urbanisme : - 32 M€

Ce chapitre est ramené globalement de 88 à 56 M€, du fait essentiellement de trois inscriptions à la baisse, à savoir les voiries et réseaux relatifs à l'urbanisation des terrains SNCF (- 11 M€), les travaux de l'îlot Rainier III (- 6,6 M€), et des règlements moins importants en 2009 au titre de la participation de Monaco à l'achat de cinq rames de trains TER afin de contribuer à l'accroissement de la fréquence des trains sur le réseau régional (- 10 M€). Celles-ci sont en effet mises en service à partir de décembre 2008 et permettront une fréquence d'un train tous les quarts d'heure en heure de pointe, toutes les demi-heures en période normale entre Menton et Nice.

### C.2 - L'équipement portuaire : + 1,7 M€

Dans le cadre des importants chantiers portuaires, les montants les plus significatifs concernent :

- les études d'urbanisation en mer (9,5 M€ ), dont les crédits permettront la poursuite de la mission d'études engagée en 2004 sur les ouvrages de protection et les dispositifs offshore d'urbanisation en mer, qui est dans sa phase d'analyse des offres ;

- les réparations des ouvrages existants du Bassin Hercule (3,1 M€) ;

- le lancement des travaux de superstructure des digues Nord et Sud (4,7 M€) ;

- Les travaux d'aménagement de la superstructure de la digue flottante (8 M€) ;

- La poursuite des travaux d'aménagement de l'avant-port (2 M€).

#### C.3 - l'équipement sanitaire et social : - 3,9 M€

En matière de logement social, cette diminution s'explique essentiellement par la baisse relative aux opérations Industria Minerve (- 12 M€) et l'école primaire et la crèche de la Cachette (-5,7 M€), du fait de leur achèvement, partiellement compensée par la majoration de 15 M€ des crédits de l'opération Centre de Gérontologie Clinique dépendant du Centre Hospitalier Princesse Grace (50 M€).

#### C4 - l'équipement culturel et sportif : + 11 M€

Il s'agit principalement de l'augmentation des dépenses relatives à la construction du nouveau Yacht Club (+ 6,3 M€) et au projet de rénovation du site du Nouveau Musée National à la Villa Paloma (+ 5,5 M€).

#### C.5 - l'équipement administratif : + 25,6 M€

Les deux principales majorations concernent l'extension de la caserne des pompiers de Fontvieille (+ 18 M€) et le projet de la Visitation (+ 7 M€) pour la construction du nouveau siège du Conseil National et du parking attenant.

#### C.6 - les investissements immobiliers : - 6 M€

Cette inscription concerne un crédit provisionnel pour permettre à l'Etat de se porter acquéreur dans le cadre d'opérations immobilières.

Les Comptes spéciaux du Trésor (C.S.T.), qui enregistrent des opérations temporaires hors budget comme les prêts, avances... font apparaître un solde débiteur prévisionnel de 432.000 €, soit 42.896.500 € de recettes et 43.328.500 € de dépenses.

Ainsi l'équilibre général des finances publiques se présente comme suit :

- Excédent de dépenses du budget 2009.....	78.782.500 €
- Excédent de dépenses des C.S.T. ....	432.000 €
- Excédent de dépenses total.....	79.214.500 €